

**CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 9 FEVRIER 2016 à 19 H**

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT, M. Gérard CUROT, Mme Nicole FILLON, Mme Evelyne GAILLOT, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à Stéphane ROUX), Mme Claire DURANTE (procuration à Nicole FILLON), Mme Jeanine BERTHELOT, (procuration à Annie HENNEAU),

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le père de Mr Paul Durante, agent communal, est décédé. Les obsèques se dérouleront samedi 13 février à 14h30 en l'église Saint-Siméon de Bressieux (Isère).

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 18 janvier est approuvé à l'unanimité.

1. Maison de Santé Pluridisciplinaire

Suite au Conseil Municipal du 18 janvier, M. le Maire rappelle qu'il avait été mandaté par le Conseil Municipal pour mener la négociation avec les professionnels de santé pour la détermination du prix au mètre carré.

Le prix de 10€ maxi au m<sup>2</sup> a été refusé par la quasi-totalité des professionnels de santé. Ce prix avait été calculé sur la base d'un financement prévisionnel très prudent.

Pour que le dossier puisse aboutir, M. le Maire a revu l'ensemble des données.

L'estimation du coût des travaux a été revue à la baisse compte tenu des dernières données connues, inférieures au chiffre estimé d'origine. Du côté des recettes, les subventions accordées en 2016 sont plus favorables par rapport aux premières estimations.

Cette ensemble de données a permis de mieux ajuster le montant de l'emprunt qu'il y aura à faire.

M. le Maire a ainsi pu proposer un montant de loyer mensuel de 8€ le m<sup>2</sup> et qui ne remet pas en cause l'équilibre financier de l'opération.

La quasi-totalité des professionnels de santé (19 professionnels) a signé l'accord d'engagement ferme pour intégrer la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Il est maintenant possible de s'engager dans la construction de la MSP, le calendrier prévisionnel étant le suivant :

- 16 février : Réunion de la commission d'appels d'offres
- 17 février : Conseil Municipal pour délibérer sur le choix des entreprises
- Fin mai : démarrage du chantier
- Fin juin : début effectif des travaux
- Fin avril/mi-mai 2017 : livraison de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

## 2. Création d'un budget annexe pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Il avait été envisagé de créer un budget annexe pour permettre d'isoler la comptabilité de la MSP mais pour des problématiques d'assujettissement de TVA, ce ne sera pas possible.

En revanche, un service sera créé dans le budget communal ce qui permettra d'analyser les dépenses et les recettes de la maison de santé tant en investissement qu'en fonctionnement.

## 3. Modifications des statuts du SICECO

Lors de sa séance du 16 décembre, le SICECO a adopté une modification de ses statuts.

Cette révision a deux objectifs :

- Etendre le champ des activités du Syndicat, en le dotant de nouvelles compétences et de services complémentaires
- Permettre aux Etablissements publics de Coopération Intercommunales à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces modifications de statuts.

## 4. Désignation de délégués au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Bien que le Conseil Municipal ait émis un avis défavorable sur la création de ce syndicat, un arrêté préfectoral en date du 29/12/2015 a créé ce syndicat.

Il faut donc désigner les délégués au syndicat (un titulaire et un suppléant).

M. le Maire propose sa candidature au poste de titulaire et celle d'Yves Courtot en tant que suppléant.

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, le Conseil Municipal décide de ne pas organiser le vote à bulletin secret.

M. le Maire et Yves Courtot sont élus à l'unanimité.

## 5. Ancien EHPAD

Pour couper court aux rumeurs concernant le devenir de l'ancien EHPAD, M. le Maire informe le Conseil Municipal des contacts qu'il a eus avec la Maison Familiale et Rurale.

La MFR cherchant des locaux sur le secteur de Pouilly en Auxois pour y créer une antenne de la MFR de Liernais, il l'a orientée vers les locaux de l'ancien EHPAD.

L'objectif de la MFR est d'intégrer les locaux progressivement dans le temps. En septembre 2016, il devrait y avoir 2 groupes en alternance pour un total d'environ 50 élèves en formation BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole.

## 6. Affaires diverses

- NAP

Transformation de la convention de prestations de services du judo en convention avec l'association pollienne de judo

- Décisions du Maire
  - Rachat des barrières du chantier de démolition du Foirail
  - Après déconstruction, découverte de matériaux amiantés dans les réseaux enterrés. En attente de l'intervention de l'entreprise AGTD.
  - Modification du statut juridique de la SA BRANDON qui devient SAS BRANDON ARCHITECTURE

- Fermeture d'une classe en élémentaire ?

M. Velten (inspecteur académique) a eu de nombreux échanges avec M. le Maire. L'école primaire de Pouilly est placée en « fermeture à revoir ». La situation sera étudiée en juin en fonction du nombre d'élèves inscrits. Il ne manquerait que quelques élèves pour maintenir cette classe.

M. le Maire insiste sur le fait que cette décision serait très dommageable pour Pouilly.

- Calendrier

Lundi 22 février à 19 heures se tiendra une manifestation à laquelle seront conviés les nouveaux arrivants, les associations ayant participé au Téléthon. A cette occasion seront également remis les prix du concours des illuminations et les cartes d'électeurs pour les nouveaux votants.

**La séance est levée à 19h50**